Ce qu'*éducation* veut dire

Si le dix-neuvième siècle a été celui de la généralisation de l'instruction publique, le vingtième a contribué au basculement vers une pratique généralisée d'éducation. Cette diversification peut se repérer :

1. au niveau des compléments spécifiant des ***contenus :*** à la citoyenneté, à la santé, à l'orientation, à l'environnement, au développement... durable,

2. au niveau des ***publics*** visés : de l'enfant, de l'élève, de l'adulte, du patient, du consommateur, de l'usager, du citoyen,

3. au niveau des ***instances*** qui développent des projets d'éducation : la famille, puis l'école (au sens large) mais aussi les mouvements d'éducation populaire, les entreprises publiques, les associations, les institutions de santé publique, le secteur social, etc.

Selon notre équipe (DESS *Conseil et éducation en formation*, Université Montpellier 3 et IUFM de l'Académie de Montpellier), l'éducation devient une injonction d'autant plus insistante que les modèles sont en crise et les politiques marquées par le court ou le moyen terme.

Par éducation, nous entendons toute démarche visant à terme l'autonomie de la personne, donc son émancipation, en particulier vis-à-vis de celles et ceux qui assurent son éducation. L'éducation implique un apport de savoirs (instruction) et une acquisition de compétences (formation).